

(1) *gème*

ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 2356
Le 17 Septembre 2019
à 04 heures 16
est né(e)⁽²⁾ Chaneotte, Sophie,
Louise

SABOURET

Suivant déclaration conjointe du 08 Septembre 2017

**du sexe Féminin à Melun
 (Seine-et-Marne)**

(3)

**reconnu(e)⁽⁴⁾ le 19 Septembre 2019 en cette mairie
 par son père**

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽⁵⁾

19 SEP. 2019

L'officier de l'état civil

Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
 Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).
 (2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du ... et/ou 1^{ère} partie : ... 2^{ème} partie : ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par déclaration de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le ... à ... ».

(1) *Troisième ENFANT*

Extrait de l'acte de naissance n° 1554

Le 13 juin 2022

à 7 heures 23

est né(e)⁽²⁾ Agathe, Juliette, Romane
SABOURET

**suivant déclaration conjointe du
 8 septembre 2017**

du sexe Féminin

**à Melun (Seine et
 Marne)**

(3)

**reconnu(e)⁽⁴⁾ le 16 juin 2022 en cette mairie
 par son père**

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales⁽⁵⁾

16 juin 2022

L'officier de l'état civil délivre
 Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
 Sceau

(4) Preciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le ... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».